



## INSCRIPTIONS



### TARIFS ANNUELS DES

#### ADHESIONS

FITNESS 140€

*(accès à tous les cours  
fitness de la semaine)*

+ 1H STEP (30€) 170€

+ 1H ZUMBA (50€) 190€

+ 2H ZUMBA (90€) 230€

+ 1H STEP + 1H ZUMBA 220€

+ 1H STEP + 2H ZUMBA 250€

- Au forum des sports :  
Le samedi 5 septembre 2020

- A partir du lundi 7 septembre 2020  
Maison des sports  
*(heures de cours)*

## RENSEIGNEMENTS

- USOB :  
51ter rue Francis de pressensé  
95870 Bezons  
Tél : 01 30 76 10 19  
06 81 68 90 98

- Maison des sports :  
51ter rue Francis de pressensé  
95870 Bezons  
2<sup>ème</sup> étage *(aux heures de cours)*

FITNESS

STEP

ZUMBA

La section Fitness vous propose des  
cours mixtes et variés :

Fitness, Step, Zumba.

à partir de 14 ans

## HORAIRES DES COURS

**LUNDI**  
FITNESS  
14h-15h  
18h-19h / 19h-20h

**MARDI**  
FITNESS  
18h-19h  
**STEP**  
19h-20h

**MERCREDI**  
FITNESS  
18h30-19h30 / 19h30-20h30

**JEUDI**  
FITNESS  
18h-19h  
**ZUMBA**  
19h-20h

**VENDREDI**  
FITNESS  
14h-15h  
18h30-19h30 / 19h30-20h30

**SAMEDI**  
FITNESS  
10h-11h  
**ZUMBA**

## BULLETIN D'ADHESION (A remplir par l'adhérent)

### DOCUMENTS A PRODUIRE

- FICHE D'INSCRIPTION
- ATTESTATION HOSPITALISATION ET DROIT A L'IMAGE
- 3 ENVELOPPES (220X110) TIMBRES A VOS NOMS ET ADRESSES
- 1 CERTIFICAT MEDICAL DATANT DE MOINS DE 2 MOIS STIPULANT LE SPORT PRACTIQUE
- REGLEMENT :
- espèces
- chèques (4 chèques maximum)
- coupons sports
- chèques vacances

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE ...../...../19....

SEXE : Féminin  Masculin

ADRESSE : .....

VILLE : ..... C.P : .....

TEL : ..... PORTABLE : .....

EMAIL : .....

AUTRE SECTION USOB : OUI  NON

**Step** 19h

**Zumba** 19h  11h

COTISATIONS: 140€  170€  190€   
220€  230€  250€

**Ré inscription : Réduction Covid19 : 30€**

ATTESTATION : OUI  NON

JE DECLARE AVOIR LU LE REGLEMENT  
INTERIEUR JOINT A CE BULLETIN

**TOUT DOSSIER INCOMPLET**

**SERA REFUSE**

# ATTESTATION

## *A REMPLIR PAR TOUS LES ADHERENTS ( PAR LES PARENTS POUR LES MINEURS)*

Un accident est toujours possible. Dans ce cas, le blessé est évacué vers le Centre Hospitalier le plus proche.  
Le personnel hospitalier (chirurgiens, médecins...) refuse d'intervenir sans l'accord des parents pour un enfant, ou sans votre accord pour vous-même. Afin de pouvoir intervenir rapidement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'autorisation ci-dessous :

Je soussigné,.....

Adresse :.....

Téléphone :.....

AUTORISE les responsables du cours de Culture Physique de l'U.S.O.B. à prendre les mesures nécessaires à la santé :

de mon enfant (dont je suis le détenteur de l'autorité parentale) (1) :.....

de moi-même (2), en cas d'accident, pour la saison 2020/2021, y compris l'hospitalisation et l'intervention chirurgicale d'urgence, selon les prescriptions du corps médical consulté.

Faire précéder la signature de la mention « LU ET APPROUVE »

Le :

Signature :

Observations éventuelles à communiquer au corps médical : contre-indications médicamenteuses, allergies, etc....

indiquer en toutes lettres le nom et le prénom de l'enfant,  
rayer la mention inutile.

Possibilité de souscrire à une assurance supplémentaire en complément de la couverture du club.  
Renseignements au bureau de l'Usob.

## AUTORISATION D'EXPLOITATION GRATUITE DE RENSEIGNEMENTS , PHOTOGRAPHIES ET D'IMAGES

Je soussigné (e) .....

autorise l'association USOB (Union des Sections Omnisports de Bezons) à exploiter gratuitement les renseignements, photos ou les images de :

moi-même

mon enfant : .....

pris par la section Culture Physique (inscriptions ,entraînements, démonstrations, initiations, séances photos, etc....)

J'autorise l' USOB à exploiter ces renseignements, photos et images pour la création, l'impression et la diffusion d'affiches, tracts, livres, autocollant, et autres supports publicitaires liés exclusivement à la Culture Physique.

Ces renseignements, photos et images pourront également être utilisés sur le site Internet de l'association, qui sert à informer sur la section Culture Physique.

La présente autorisation commence au jour de la signature du présent document et est illimitée dans le temps.

L'arrêt de l'exploitation des renseignements, photos et images pourra se faire définitivement sur simple demande écrite adressée au siège de l'association (37 rue Francis de pressensé 95870 Bezons ou au 01.30.76.10.19) .

Les documents émis ou conçus avant la demande d'arrêt continueront à être utilisables.

Fait à :

le :

Signature :

## REGLEMENT INTERIEUR A LA SECTION

### CULTURE PHYSIQUE

- 1 Toute personne utilisant la salle et le matériel doit être impérativement adhérente, c'est à dire licenciée à la section.
- 2 Aucun remboursement de licence n'interviendra en cours d'année.
- 3 Toute inscription doit être faite auprès d'un membre du Bureau.
- 4 Le respect est demandé envers l'éducateur. Celui-ci est libre du contenu de son cours.
- 5 Une tenue adaptée à la pratique de la culture physique est de rigueur :
  - short ou pantalon de sport
  - tee-shirt
  - bandeau ou bandana
  - chaussures de sport en salle
- 6 Toute personne ne respectant pas le règlement de la Section ou ayant un comportement nuisant à la collectivité se verra avertie par le Bureau du risque de radiation provisoire ou définitive sans remboursement.
- 7 Des vestiaires et des douches sont à la disposition des adhérents.
- 8 Le matériel mis à la disposition des adhérents ne doit pas sortir de la salle.

9 Il est interdit d'occuper la salle en l'absence d'un éducateur.

10 Les enfants ne sont pas admis dans la salle.

11 L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de biens dans ses locaux.

12 Par mesure d'hygiène, amener une serviette.  
Bouteille d'eau recommandée.

\*\*\*\*\*

### QUELQUES REGLES DE CIVISME

- Respect des horaires de cours
- Portables éteints pendant le cours

\*\*\*\*\*

Ce règlement a été adopté par le Bureau à l'unanimité  
le 30 juin 2020



## SAISON 2020/ 2021

## HORAIRES DES COURS

<b>Lundi</b>	14h à 15h <i>Fitness</i> Yann		18h à 19h <i>Fitness</i> Didier	19h à 20h <i>Fitness</i> Didier	
<b>Mardi</b>			18h à 19h <i>Fitness</i> Sid	19h à 20h <i>Step</i> Sid	
<b>Mercredi</b>			18h30 à 19h30 <i>Fitness</i> Sid	19h30 à 20h30 <i>Fitness</i> Sid	
<b>Jeudi</b>			18h à 19h <i>Fitness</i> Lila	19h à 20h <i>Zumba</i> Lila	
<b>Vendredi</b>	14h à 15h <i>Fitness</i> Yann		18h30 à 19h30 <i>Fitness</i> Didier	19h30 à 20h30 <i>Fitness</i> Didier	
<b>Samedi</b>	10h à 11h <i>Fitness</i> Sabrine	11h à 12h <i>Zumba</i> Sabrine			